



## Groupe cdH – PFWB

### **Question orale de Isabelle Moinnet à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias relative à « la réforme du décret AEQES »**

---

Monsieur le Ministre,

Le 8 mai dernier, l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement supérieur (AEQES) organisait une journée d'étude intitulée « La qualité de l'enseignement supérieur en FWB et en Europe : équilibres et perspectives ». Ce fut l'occasion pour l'Agence de faire le point sur nos processus d'évaluation externe, sur les nouveaux enjeux de la qualité mais aussi sur son fonctionnement.

En prévision des élections régionales de 2014, l'AEQES avait également publié un « Mémoire à l'attention des décideurs ». Dans ce document, l'Agence appelle à une révision du décret qui organise ses missions et son fonctionnement.

Concernant les méthodes d'évaluation, l'Agence réclame davantage de liberté. Ainsi, l'interdiction de publication des données chiffrées est mise en avant comme décrédibilisant le travail des experts qui ne peuvent *de facto* pas appuyer leurs évaluations à l'aide de statistiques.

Par ailleurs, l'Agence remet également en cause la longueur du cycle décennal des évaluations, qu'elle rapporte être critiquée par les établissements, les experts et l'ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education). Malgré l'existence d'une procédure de suivi post-évaluation à la demande des établissements, l'AEQES estime que des cycles de 10 ans ne favorisent pas le soutien qu'elle peut apporter aux établissements dans leur démarche qualité. Dans un avis de juin 2012, elle a d'ailleurs plaidé pour la mise en place d'un suivi à mi-parcours.

Enfin, notre agence « qualité » souhaite que ses missions soient étendues. En effet, elles ne couvrent actuellement que les programmes d'enseignement des premier et deuxième cycles initiaux. Or, l'expertise de l'AEQES pourrait être mise à contribution pour d'autres niveaux de formations tels que les brevets de l'enseignement supérieur (BES), les masters de spécialisation, les certificats voire même les cours dispensés en troisième cycle.

Monsieur le Ministre, voici quelques-unes des nombreuses recommandations de l'AEQES qui a visiblement l'ambition de moderniser son fonctionnement et d'améliorer l'évaluation de nos formations.

- Quelle concertation avez-vous mise en place avec l'AEQES à la suite de ce mémorandum ?
- Quelles réponses apportez-vous à leurs demandes ?
- Plus généralement, quelle sont vos propositions pour améliorer la démarche « qualité » dans nos établissements supérieurs ?

Isabelle Moinnet

Le 26 mai 2015